

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

*La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires,
au plus tard le 2^e jour ouvré suivant le 1^{er} mai soit le 5 mai 2009
(Employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2007)*

Déclaration des investissements réalisés en 2008

Jours et heures de réception du service



Adresse du service
où doivent être déposés
deux exemplaires
de la présente déclaration



Identification du destinataire



SIE		N° dossier	Clé	Régime	Code service
N° SIRET					

Ancienne adresse :

Ex. n° 1

Date de transmission de l'exemplaire n° 2
à la Direction départementale de l'Équipement :

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

2009.01.24798 PO - Février 2009 - 8.006443 C B

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE

INVESTISSEMENTS	Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2007	1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)	2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)	2 a	
– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2004 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)	2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER :		INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR
Inscrire { colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c		de la généralité des salariés
{ colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c	3	des travailleurs immigrés
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)	4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)	5	
• SOMMES { INVESTIES	6	
{ RÉINVESTIES (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso)	7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS	8	
En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)	9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5)	10	
(À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)	11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$)	12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %)	13	€

MODE DE PAIEMENT (mettre une croix dans la case utile) : En numéraire <input type="checkbox"/> par chèque bancaire <input type="checkbox"/> À, le Signature :	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Date de réception :	Pénalités <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">Taux %</td> <td style="width: 30%;"></td> <td style="width: 30%; text-align: center;">Taux %</td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Taux %</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Taux %</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Taux %</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Taux %</td> <td></td> </tr> </table> Somme	Taux %		Taux %		Taux %		Taux %		Taux %		Taux %		Date : N° PEC N° d'opération Medoc
Taux %		Taux %													
Taux %		Taux %													
Taux %		Taux %													



**Déclaration
des investissements
réalisés en 2008**

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

*La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires,
au plus tard le 2^e jour ouvré suivant le 1^{er} mai soit le 5 mai 2009
(Employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2007)*

Jours et heures de réception du service



Adresse du service
où doivent être déposés
deux exemplaires
de la présente déclaration



Identification du destinataire



Ex. n° 2

SIE		N° dossier		Clé		Régime		Code service
N° SIRET								

Ancienne adresse :

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE 2009.01.24798 PO - Février 2009 - 8.006443 CFB

INVESTISSEMENTS		Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2007		1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)		2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)		2 a	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2004 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)		2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER :		INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR	
	Inscrire } colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c } colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c	3	de la généralité des salariés 1 des travailleurs immigrés 2
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)		4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)		5	
• SOMMES	INVESTIES	6	
	RÉINVESTIES (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso)	7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		8	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)		9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5) (À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		10	
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)		11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$)		12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %) (À verser)		13	€

MODE DE PAIEMENT (mettre une croix dans la case utile) :		RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	Pénalités	Taux %	Taux %
En numéraire <input type="checkbox"/>	par chèque bancaire <input type="checkbox"/>			Taux %	Taux %
À, le				Taux %	Taux %
Signature :		Date de réception :	Somme		Date :
					N° PEC
					N° d'opération Medoc



**Déclaration
des investissements
réalisés en 2008**

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

*La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires,
au plus tard le 2^e jour ouvré suivant le 1^{er} mai soit le 5 mai 2009
(Employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2007)*

Jours et heures de réception du service



Adresse du service
où doivent être déposés
deux exemplaires
de la présente déclaration



Identification du destinataire



SIE		N° dossier		Clé		Régime		Code service
N° SIRET								

Ex. n° 3

Ancienne adresse :

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE 2009.01.24798 PO - Février 2009 - 8.006443 C F

INVESTISSEMENTS		Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2007		1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)		2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)		2 a	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2004 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)		2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER :	Inscrire } colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c } colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c	INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR	
		de la généralité des salariés 1	des travailleurs immigrés 2
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)		4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)		5	
• SOMMES	INVESTIES	6	
	RÉINVESTIES (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso)	7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		8	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)		9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5) (À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		10	
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)		11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$)		12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %) (À verser)		13	€

MODE DE PAIEMENT (mettre une croix dans la case utile) :		RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	Pénalités	Taux %	Taux %
En numéraire <input type="checkbox"/>	par chèque bancaire <input type="checkbox"/>			Taux %	Taux %
À, le				Taux %	Taux %
Signature :		Date de réception :	Somme		Date :
					N° PEC
					N° d'opération Medoc

